

AIDE-MÉMOIRE GUICHET D'ACCÈS DI-TSA-DP SERVICES SPÉCIALISÉS EXTERNES EN DÉFICIENCE PHYSIQUE **ATTEINTE PÉRINATALE DU PLEXUS BRACHIAL¹**

QU'EST-CE QUE L'ATTEINTE PÉRINATALE DU PLEXUS BRACHIAL EN BREF?

Les informations de la présente fiche concernent l'atteinte périnatale du plexus brachial, c'est-à-dire une atteinte intra-utérine ou à la suite de l'accouchement. Notez qu'il existe aussi d'autres causes possibles de lésions du plexus brachial, par exemple, consécutivement à un trauma (ex. : accident) ou à une infection des nerfs (ex. : paralysie neurotique du plexus brachial).

Le plexus brachial réfère aux 5 racines nerveuses (C5, C6, C7, C8 et T1) qui proviennent de la moelle épinière au niveau du cou et qui se dirigent vers le membre supérieur (bras, avant-bras et main). Le plexus brachial est responsable du mouvement et de la sensibilité du membre supérieur.

- 75 à 90 % des enfants récupéreront d'eux-mêmes dans leur premier mois de vie.
- 20 à 30 % des enfants conservent des séquelles¹

Les conséquences varient selon la sévérité de la lésion. Une limitation physique ou fonctionnelle peut donc être présente.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Compte tenu de notre mandat de services spécialisés en adaptation/réadaptation, l'admissibilité d'une personne ne peut pas être basée uniquement sur le diagnostic et doit aussi répondre à l'ensemble des critères suivants :

Doit répondre aux critères suivants :

- Avoir un diagnostic d'un type de lésion admissible;
- Présenter des incapacités significatives et persistantes*;
- L'atteinte périnatale du plexus brachial doit avoir un impact sur la réalisation des habitudes de vie ou sur le développement.

** Pour un bébé de moins de 6 mois, il doit avoir bénéficié d'un suivi d'au moins 3 mois ou avoir subi une chirurgie ou autre intervention médicale.*

DIAGNOSTICS ADMISSIBLES

Types de lésion :

- Atteinte périnatale du plexus brachial;
- Paralysie supérieure / paralysie ou lésion haute / paralysie d'Erb. : C5-C6±C7;
- Paralysie basse / paralysie de Klumpke : C8-T1 ±C7;
- Paralysie complète ou paralysie totale : Toutes les racines nerveuses sont touchées, soit C5, C6, C7, C8, et T1.

CRITÈRES D'EXCLUSION

- S'il n'y a que suspicion de lésion du plexus brachial;
- S'il y a un pronostic de récupération naturelle de la fonction du membre supérieur;
- Une demande concernant seulement des besoins pour :
 - Une évaluation de contrôle;
 - Des interventions de maintien (ex. : révision d'un programme d'exercices).

¹ <https://readaptation.chusj.org/fr/Familles/Conseils-de-nos-professionnels/Sante-et-developpement/Lesion-du-plexus-brachial> , <https://cps.ca/fr/documents/position/paralysie-neonatale-du-plexus-brachial>

MODALITÉS D'ACCÈS

DOCUMENTS REQUIS POUR UNE RÉFÉRENCE

- [Demande de services en déficience physique services spécialisés externes](#);
- Attestation médicale confirmant l'atteinte périnatale du plexus brachial et documentation sur le pronostic de récupération naturelle;
- Informations concernant la chirurgie antérieure ou à venir (s'il y a lieu);
- Description des démarches/interventions effectuées à ce jour et les besoins actuels motivant la référence;
- Rapport documentant :
 - Le fonctionnement actuel;
 - Les incapacités significatives et persistantes;
 - Les impacts sur les habitudes de vie ou sur le développement;
 - Le changement de condition (le cas échéant).

Acheminer la demande et les documents pertinents au Guichet d'accès DI-TSA-DP.

(S.v.p., privilégier le courriel)

Notez que toute demande jugée incomplète sera retournée au référent.

Courriel :

guichet-acces.di-tsa-dp.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : (450) 635-1865

Adresse : 27, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V2

Pour complément d'information :
(450) 635-4779, poste 3029

INFORMATIONS SOUHAITABLES

- Le degré de sévérité de la lésion

Vous n'avez pas de diagnostic?

Si vous avez des doutes quant à votre situation ou à celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin qui pourra vous référer au bon service. Vous pouvez en tout temps contacter le 811 afin de parler à l'un des intervenants sociaux.

ⁱ Cet aide-mémoire sert de guide pour aider le référent à faire une demande de service et ne remplace d'aucune façon le jugement clinique des professionnels du guichet d'accès.